

Marche Audax « Entre terre et mer »

samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022
à Saint-Brieuc (22)

Brevet de 25 km, 50 km, 75 km ou 100 km
1^{er} 20h des Côtes d'Armor
à allure constante de 6 km/h



Rendez-vous parking église St-Vincent de Paul,
7 rue Victor Rault - Saint-Brieuc
Départ à 14h, 19h (Yffiniac), 0h30 et 5h30

Tarifs : 25 km (6€) 50 km (12€) 75km (18€) et 100 km (24€)
+ 10€ le repas

Les consignes sanitaires devront être respectées suivant les règles gouvernementales du moment.

Apporter gobelet, gilet de sécurité et lampe pour la nuit

la vaillante marche sportive
la.vaillante@free.fr - 07 49 17 15 67



Marche Audax des 2 et 3 juillet 2022 à Saint-Brieuc

Bulletin d'engagement à adresser **au plus tard le 30 juin** par mail
ou à Marc Gouil 6 A, rue Jean Baptiste Corot 22000 St Brieuc

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Club : _____

Tél. portable : _____ Email : _____

Inscription :

25 km sans repas

50 km sans repas

75 km sans repas

100 km sans repas

75 km avec repas

100 km avec repas

Je réalise mon 1^{er} 100 km

Je termine un aigle d'or

• Je déclare :

être titulaire d'une licence sportive club ou fédération (*joindre numéro ou copie*)

avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la marche sportive en compétition datant de moins d'un an (*à joindre*)

être en bonne santé et engager ma propre responsabilité pour effectuer cette épreuve.

Le Club organisateur décline toute responsabilité contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.

• Je m'engage à me conformer au règlement de la marche audax, respecter le code de la route, porter un vêtement fluo, une lampe si nécessaire et marcher à une vitesse moyenne de 6 km/ heure tout en restant devant le serre-file.

En cas de décrochages successifs, le marcheur devra monter dans la voiture de sécurité s'il n'est pas en mesure de réintégrer le groupe.

Signature

Contact : Marc : 07 49 17 15 67 - Jean Baptiste : 06 76 30 77 68
